



Mantes la Jolie

***Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit***

Supplément au **numéro 55 - Lundi 28 septembre 2009**

Marc Jammet

Conseiller municipal PCF

Président du groupe "Unité à gauche pour changer vraiment"

T.V.M. Mantés la Jolie

**En frappant les salariés,
La direction dessert les usagers.**



Depuis 4 semaines, les salariés de TVM poursuivent leur mouvement de grève malgré les pressions et les menaces de les traîner en justice. Samedi 26 septembre, avec les communistes de Mantés la Jolie, nous sommes allés leur apporter notre soutien.

Travailler plus pour gagner moins?

C'est ce que la direction de TVM (*une filiale privée de la RATP*) tente de leur imposer.

Ainsi le travail le dimanche, non seulement deviendrait obligatoire, mais il serait rémunéré au même titre que les autres jours de la semaine, les temps de pause sur le réseau (*pendant lesquelles les salariés sont obligés d'attendre dans leur bus*) ne seraient plus payés qu'à 50%. Pire, la direction - lors de ces temps de pause - exige qu'ils restent sur place et "se débrouillent" pour aller aux toilettes (*alors qu'il n'y en a pas*) avant de reprendre leur travail au contact des usagers et ce, au moment même où les conseils de prudence se multiplient face au risque de pandémie de la grippe H1N1.

Au total, en travaillant davantage et au mépris de la sécurité des usagers, ils perdraient 200 euros sur leur salaire antérieur!

Une lutte pour la dignité.



La lutte qu'ils mènent est aussi une lutte pour leur dignité.

Les propositions de la direction sont insultantes - tout comme l'est son comportement depuis le rachat de l'entreprise par RATP-Développement.

Ainsi, en 3 ans, 17 personnes ont été licenciées pour des motifs les plus divers et toutes celles qui ont engagé des recours devant le conseil des prud'hommes ont eu gain de cause!

Le soutien des élus locaux est indispensable.

Dans cet état d'esprit, comment comprendre que le Président de la CAMY se déclare impuissant devant la direction de TVM alors que, **le 30 juin dernier, près de trois millions d'euros de subventions à cette entreprise** ont été votés par le conseil communautaire?

Sauf à dilapider les fonds publics, il existe donc bel et bien des moyens de pression pour faire revenir la direction à la raison et défendre à la fois l'intérêt des salariés et des usagers que les élus représentent!

Pour ma part, je soutiens sans aucun état d'âme les salariés et le mouvement qu'ils ont engagé avec le soutien des syndicats qu'ils se sont donnés: CFDT, CFTC, CGT, FNCR, FO.

J'interpelle aujourd'hui même Monsieur Dominique Braye, président de la CAMY, et Monsieur Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional et, à ce titre, président du STIF (*syndicat des transports en Ile de France*) pour qu'ils interviennent clairement dans ce conflit. Personne ne comprendrait que des élus "se cachent derrière leurs petits doigts" et "se renvoient la balle" indéfiniment.

Le soutien des usagers sera déterminant.

Et j'appelle les usagers à soutenir ce mouvement. Par solidarité mais aussi pour défendre leur droit à voir leurs conditions de transports s'améliorer ainsi que la sécurité qui leur est due.

Ils peuvent le faire en se rendant devant l'entreprise occupée au 7 impasse Sainte-Claire Deville (*à gauche après le pont de Buchelay en venant de l'avenue du Gal Degaulle*) pour apporter leur soutien moral et/ou financier.

Le 30 juin, près de 3 millions d'euros de subventions.

Le 30 juin dernier, le Conseil communautaire a voté à l'unanimité deux délibérations concernant le réseau TAM et l'entreprise TVM:

- un complément de participation de la CAMY pour l'année 2008 (*l'entreprise n'avait pas présenté son budget 2008*) pour un montant de 635.088 euros
- la participation de la CAMY pour l'année 2009 d'un montant de 2.261.275 euros.